

# APERA ASSET MANAGEMENT GmbH

Succursale en France : 34, avenue Matignon – 75008 PARIS  
850 903 279 R.C.S. PARIS

## États financiers annuels au 31 décembre 2020 et rapport de gestion

### Rapport du Réviseur :

### Bilan au 31/12/2020 (En Euros) :

COTE ACTIF	Année d'activité	Année précédente
1. Prêts et avances aux établissements de crédit		
a) à échéance quotidienne.....	86.437,99	74.747,52
2. Créances sur les clients.....	903.617,38	
3. Biens, installations et équipements.....	11.583,00	13.733,00
4. Autres actifs.....	117.096,53	376.389,51
5. Comptes de régularisation.....	11.293,78	11.635,95
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>1.130.018,68</b>	<b>476.505,98</b>

PASSIF	Euros	Année d'activité	Année précédente
1. Autres dettes.....		652.552,50	131.033,04
2. Provisions			
a) Autres provisions.....		77.683,78	299.810,75
3. Capital propre			
a) Capital souscrit	25.000,00		25.000,00
b) Réserves de capital.....	1.578.500,00		1.123.500,00
c) Perte cumulée.....	-1.203.717,60	399.782,40	-1.102.837,81
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>1.130.018,68</b>	<b>476.505,98</b>

COMPTE DE PROFITS ET PERTES	Euros	Euros	Année d'activité	Année précédente
1. Revenus de commissions			2.010.000,44	792,16
2. Frais administratifs généraux.....				833.016,71
aa) Salaires et traitements.....	1.390.185,59			
ab) Cotisations de sécurité sociale et dépenses pour les pensions et autres prestations .	264.054,85	1.654.240,44		138.116,85
b) Autres dépenses administratives.....		454.489,79	2.108.730,23	120.949,00
3. Amortissement et la dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles.....			2.150,00	11.547,41
4. Résultat des activités ordinaires.....			-100.879,79	-1.102.837,81
5. Perte nette de l'année.....			-100.879,79	-1.102.837,81
6. Perte reportée de l'année précédente.....			-1.102.837,81	
7. Perte cumulée.....			-1.203.717,60	-1.102.837,81

### Notes pour l'exercice 2020

**A. Informations générales sur les états financiers annuels : Informations sur l'identification de l'entreprise selon le Tribunal du registre : Nom de la Société selon le Tribunal d'enregistrement : APERA ASSET MANAGEMENT GmbH. Siège social selon le Tribunal de l'enregistrement : Munich. Inscription au registre : Registre du commerce Département B. Tribunal d'enregistrement : Munich. Numéro de registre : 242737. APERA ASSET MANAGEMENT GmbH est un établissement de services financiers conformément à l'article 1 (1a) de la loi bancaire allemande (KWG). Les états financiers annuels ci-dessus ont été préparés sur la base des règles comptables du Code de commerce allemand (HGB), de la loi sur les sociétés à responsabilité limitée (GmbH-Gesetz) et du RechKredV. L'objet de la Société est le courtage de transactions concernant l'acquisition et la vente d'instruments financiers (courtage d'investissement) conformément à l'article 1 para. 1a phrase 2 n° 1 de la loi bancaire allemande (KWG) et la fourniture de recommandations personnelles à des clients ou à leurs représentants concernant des transactions avec certains instruments financiers, à condition que la recommandation soit basée sur un examen de la situation personnelle de l'investisseur ou soit présentée comme convenable pour lui et ne soit pas annoncée exclusivement par des canaux de diffusion de l'information ou au public (conseil en investissement) conformément à l'article 1 para. 1a phrase 2 n° 1a KWG. Article 1 (1a) phrase 2 n° 1a de la loi bancaire allemande (KWG), en particulier en ce qui concerne les investissements dans le domaine de la dette privée, le courtage de prêts ainsi que les activités liées au courtage d'investissements, au conseil en investissements et au courtage de prêts qui ne sont pas soumises à autorisation ou à licence. Conformément à l'article 340a, paragraphe 1, du HGB, les règles applicables aux grandes entreprises doivent être appliquées aux comptes annuels. Des écarts insignifiants peuvent se produire en raison d'erreurs d'arrondi. **B. Informations sur les méthodes comptables et d'évaluation : Principes de comptabilité et d'évaluation.** Les principes généraux d'évaluation du § 252 HGB et les dispositions du § 340e HGB applicables aux institutions de services financiers ont été appliqués dans la comptabilité et l'évaluation des actifs et passifs rapportés. Les prêts et avances aux établissements de crédit et les prêts et avances à la clientèle ont été comptabilisés à leur valeur nominale ou à la valeur la plus basse entre le coût et le marché. Valeur nominale capitalisée. Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production et, si elles sont sujettes à l'usure, elles sont amorties linéairement sur leur durée d'utilisation prévue. Les autres actifs ont été capitalisés à leur valeur nominale. Les paiements effectués avant la date de clôture du bilan ont été présentés comme des charges payées d'avance à l'actif, dans la mesure où ils représentent des charges pour un certain temps après cette date. Les passifs ont été comptabilisés au montant du règlement. Les autres provisions, qui sont des provisions pour des obligations incertaines, tiennent compte de tous les risques identifiables et des obligations incertaines. Conformément à l'article 253 (1) du Code de commerce allemand (HGB), ils sont comptabilisés au montant du règlement nécessaire sur la base d'un jugement commercial prudent. **C. Informations à fournir dans le bilan : Prêts et avances aux établissements de crédit :** Les créances sur les banques, d'un montant de 86.437,99 euros (année précédente : 74.747,52 euros), sont exigibles à vue. **Créances sur les clients :** Les créances sur les clients, d'un montant de 903.617,38 euros (année précédente : 0,00 euro), sont exigibles dans les 3 mois. **Biens, installations et équipements :****

Désignation	Développement	Statut à 01/01/2020	Additions/Cessions	Dotations aux amortissements	Statut au 31/12/2020
Équipement d'usine.....	Ansch-Herst-K Amortissement Valeurs comptables	3.795,00 738,00	1.265,00		3.795,00 2.003,00
Actifs de faible valeur.....	Ansch-Herst-K Amortissement	3.057,00		1.265,00	1.792,00
Autre matériel d'exploitation et de bureau.....	Ansch-Herst-K Amortissement Valeurs comptables	10.290,62 10.290,62			10.290,62 10.290,62
	Ansch-Herst-K Amortissement Valeurs comptables	11.194,73 518,73	885,00		11.194,73 1.403,73
	Ansch-Herst-K Amortissement Valeurs comptables	10.676,00		885,00	9.791,00
	Ansch-Herst-K Amortissement Valeurs comptables	25.280,35 11.547,35	2.150,00		25.280,35 13.697,35
	Ansch-Herst-K Amortissement Valeurs comptables	13.733,00		2.150,00	11.583,00

**Autres actifs :** Les autres actifs, d'un montant de 117.096,53 euros (année précédente : 376.389,51 euros), comprennent : Demandes de remboursement de la TVA pour un montant total de 75.202,52 euros (année précédente : 15.365,20 euros) et dépôts de loyer pour un montant total de 35.552,00 euros (année précédente : 35.552,00 euros), autres dépôts 210,00 euros (année précédente : 210,00 euros), impôt préalable déductible l'année suivante 6.010,85 euros (année précédente : 1.000,00 euros), créances sur les Actionnaires 0,00 euro (année précédente : 313.500,00 euros) à moins d'un an. **Autre passif :** Les autres dettes se composent comme suit (en euros) :

	31/12/2020	31/12/2019	Durée résiduelle
Règlements de la carte AMEX.....	678,13	6.982,75	jusqu'à 3 mois
Passifs liés aux salaires et traitements.....	386.851,00	0,00	jusqu'à 3 mois
Dettes de l'impôt sur les salaires et de l'impôt.....	26.458,92	39.336,46	jusqu'à 3 mois
Passifs de la sécurité sociale.....	109.646,28	78.872,82	jusqu'à 3 mois
Dettes pour livraisons et prestations.....	128.918,17	5.473,27	jusqu'à 3 mois
Autre passif.....	0,00	367,74	jusqu'à 3 mois
	<b>652.552,50</b>	<b>131.033,04</b>	

**Provisions : Autres provisions :** Les provisions sont composées comme suit (en euros) : Dispositions relatives aux bonus : **31/12/2019 :** 278.999,98. Vacances à payer : **31/12/2020 :** 32.493,78 ; **31/12/2019 :** 7.670,77. Coûts d'acquisition et d'audit : **31/12/2020 :** 45.050,00 ; **31/12/2019 :** 7.500,00. Autre : **31/12/2020 :** 140,00 ; **31/12/2019 :** 5.640,00. **Total : 31/12/2020 : 77.683,78 ; 31/12/2019 : 299.810,75.** Les provisions ont une durée résiduelle de moins de 12 mois et ne sont pas actualisées. **Actions :** Le capital souscrit s'élève à 25.000,00 euros (année précédente : 25.000,00 euros). Les capitaux propres figurant au bilan s'élevaient à 399.782,40 euros à la date de clôture (année précédente : 45.662,19 euros). La réserve de capital s'élève à 1.578.500,00 euros (année précédente : 1.123.500,00 euros). Au cours de l'exercice 2020, des versements de 665.000,00 euros ont été effectués dans la réserve de capital. Sur la base de la résolution de l'Assemblée Générale des Actionnaires du 21 octobre 2020, 210.000,00 euros ont été restitués à l'Actionnaire APERA ASSET MANAGEMENT S.a.r.l., Senningerberg, Luxembourg. **Perte reportée lors de l'affectation du résultat :** Lors de la préparation du bilan en tenant compte de l'affectation des bénéfices, une perte reportée de 1.102.837,81 euros (année précédente : 0,00 euro) a été incluse dans le déficit cumulé. **D. Informations sur le compte de profits et pertes : Revenus de commissions :** Le revenu des commissions s'élève à 2.010.000,44 euros (année précédente : 792,16 euros). Il s'agit notamment de frais de conseil en investissement. Dont 0,44 euro (année précédente : 792,16 euros) de produits de conversion de devises. **Frais administratifs généraux :** Les dépenses administratives générales en 2020 ont totalisé 2.108.730,23 euros (année précédente : 1.092.082,56 euros). Les dépenses liées à la conversion des devises représentent 28,66 euros (année précédente : 30,01 euros). **Frais de personnel : Salaires et traitements (en euros) :** Salaires de la direction et du personnel : **2020 :** 1.003.856,59 ; **2019 :** 551.906,09. Versement de primes : **2020 :** 386.329,00 ; **2019 :** 279.000,00. **Total : 2020 : 1.390.185,59 ; 2019 : 830.906,09.** **Cotisations de sécurité sociale et frais de pension (en euros) :** Dépenses sociales légales (cotisations de l'employeur) : **2020 :** 262.754,85 ; **2019 :** 137.749,11. Assurance responsabilité civile de : **2020 :** 1.300,00 ; **2019 :** 367,74. **Total : 2020 : 264.054,85 ; 2019 : 138.116,85.** **Autres dépenses administratives :** Les autres dépenses administratives de l'exercice s'élèvent à 454.489,79 euros (année précédente : 120.949,00 euros). Ils concernent notamment les frais d'utilisation des locaux loués (113.679,96 euros, contre 46.670,71 euros l'année précédente), les frais juridiques et de conseil (296.231,76 euros, contre 51.142,67 euros l'année précédente), les frais de communication, y compris les frais informatiques (15.249,36 euros, contre 4,5 millions d'euros l'année précédente), les frais d'administration et les frais de fonctionnement 856,41 euros), les coûts des cotisations et des honoraires 5.237,63 euros (année précédente : 40,64 euros), les autres fournitures de bureau et de fonctionnement 8.692,15 euros (année précédente : 4.183,46 euros), les frais de déplacement 7.947,16 euros (année précédente : 2.190,78 euros), les frais bancaires 3.370,03 euros (année précédente : 758,66 euros) et les autres dépenses 4.081,74 euros (année précédente : 5.079,11 euros). **E. Autres informations : Autres obligations financières :** En plus des dettes figurant au bilan, il existe des dettes mensuelles de 9.260,61 euros jusqu'au 28 février 2021 pour les anciens locaux de bureaux et à partir du 18 janvier 2021 pour les nouveaux locaux de bureaux pour un montant de 12.149,82 euros. Plus précisément, ces obligations comprennent les éléments suivants : a) Location de bureaux à Munich, engagement mensuel de 3.773,57 euros plus 19 % de TVA, du 1<sup>er</sup> juillet 2020 au 31 décembre 2020 plus 16 % de TVA Caution de location : 25.000,00 euros (jusqu'au 31 mai 2024) ; b) Loyer d'anciens locaux de bureaux à Paris, engagement mensuel de 5.487,04 euros plus 20 % jusqu'au 28 février 2021. Caution de location : 10.552,00 euros (jusqu'au 28 février 2021) ; c) Location de bureaux neufs Paris, engagement mensuel de 8.376,25 euros majoré de 20 % à compter du 18 janvier 2021. Caution de location : 20.793,75 euros (jusqu'au 14 février 2023). **Honoraires de l'auditeur (en euros) :** Services d'audit : **2020 :** 20.000,00. Autres services : **2020 :** 20.000,00. **Nombre moyen d'employés au cours de l'exercice :** Le nombre moyen d'employés de la Société au cours de l'exercice était de 6 (année précédente : 3). **Gestion :** Sont nommés à la direction : – Dr KLAUS PETERSEN, Avocat et gestionnaire d'investissement, – Robert SHAW, comptable agréé. La clause de protection de la rémunération totale de la direction selon le § 286 al. 4 HGB a été utilisée. **Actionnaire :** Les actions de la Société pour un montant de 25.000,00 euros sont détenues comme suit :

Nom	Résidence	Euros	%
APERA ASSET MANAGEMENT S.à.r.l.	Senningerberg, Luxembourg	13.750,00	55
KLAUS PETERSEN	Pullach	11.250,00	45

### Affectation du résultat

La direction propose l'affectation suivante des résultats : La perte nette de l'exercice au 31 décembre 2020 d'un montant de 100.879,79 euros (année précédente : 1.102.837,81 euros) sera reportée.

### Rapport de gestion pour l'exercice financier du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2020.

**1. Les fondamentaux de l'entreprise :** APERA ASSET MANAGEMENT GmbH, Munich, (la « Société ») fait partie de APERA ASSET MANAGEMENT Group (le « Groupe APERA »), un conseiller et initiateur européen de fonds d'investissement alternatifs fermés fournissant des financements aux petites et moyennes entreprises en Europe (fonds de dette privée). La Société avait été acquise par le groupe APERA ASSET MANAGEMENT en août 2018 en tant que Shelf company et a été renommée APERA ASSET MANAGEMENT GmbH par l'Assemblée des Actionnaires le 21 février 2019 avec l'objectif d'établir un conseiller en investissement pour les fonds de dette privée du groupe APERA ASSET MANAGEMENT (les « Fonds APERA ») basés en Allemagne. La Société est titulaire d'une licence de courtier en prêts conformément à l'article 34c du Code de commerce allemand (Gewerbeordnung) et d'une licence délivrée par l'Autorité fédérale de surveillance financière (Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht) conformément à l'article 32, paragraphe 1, phrase 1, paragraphe 2, phrase 2, de la loi bancaire allemande (Kreditwesengesetz) pour la fourniture de services financiers sous la forme de services de courtage et de conseil en investissements. En outre, la Société dispose d'une succursale à Paris, France, dénommée « APERA ASSET MANAGEMENT GmbH – French branch », enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés Paris sous le numéro 850 903 279. Au sein du Groupe APERA, la Société est chargée d'identifier et d'évaluer les financements potentiels pour les entreprises de taille moyenne dans les pays germanophones et, par le biais de la succursale de Paris, en France, aux Pays-Bas et en Belgique. En outre, la Société soutient le groupe dans le lancement de nouveaux fonds de dette privée. La Société perçoit des commissions pour ses conseils sur les nouvelles opportunités d'investissement, les investissements existants dans le portefeuille des fonds gérés par le groupe APERA et pour son soutien au lancement de nouveaux fonds. **2. Rapport économique : 2.1. Développement macroéconomique et sectoriel :** Le développement économique global de l'Europe en 2020 a été marqué par la pandémie Covid-19, à la suite de laquelle le produit national brut des 27 pays européens a diminué de 6,1 % (Eurostat, taux de croissance du PIB réel<sup>1</sup>). Dans un tel environnement de marché, selon l'expérience de la direction de la Société, la demande de financements alternatifs tels que ceux offerts par les fonds de dette privée augmente. Le MidCapMonitor Altium de GCA, Q4 2020, a dénombré 59 financements de rachat par effet de levier (« financements LBO ») sur le marché intermédiaire ont été fournis (GCA MidCap Monitor, Q4 2020<sup>2</sup>). Pour le marché allemand, cela signifie une augmentation de plus de 10 % par rapport à l'année précédente, tandis que le marché français a reculé de plus de 10 %. Dans l'ensemble, cependant, selon le GCA Altium MidCapMonitor, Q4 2020, le nombre de financements présentés par les sociétés de fonds en Europe a augmenté d'environ 19 % par rapport à l'année précédente. Nous pensons que cette tendance va se poursuivre et que le nombre de transactions va également augmenter à nouveau en France. **2.2. Indicateurs de performance financière :** En 2020, APERA Group a augmenté les engagements dans les fonds APERA de 0,24 milliard d'euros, portant le total des engagements gérés dans les fonds APERA à 0,98 milliard d'euros. Dans le même temps, le Groupe APERA a pu réaliser de nouveaux investissements pour les fonds gérés, pour un montant de 0,26 milliard d'euros. Sur la base des géographies dont elle est responsable, la Société a perçu des commissions, l'un des deux indicateurs de performance financière significatifs, d'un montant de 2.010 millions d'euros (année précédente 0 millions d'euros) en 2020 pour des services de conseil concernant les investissements existants et nouveaux des Fonds APERA. Étant donné que la Société était encore en phase de démarrage au cours du premier exercice complet depuis sa création, une perte nette pour l'année, le deuxième indicateur de performance financière significatif, a été générée pour un montant de 101 K€ (année précédente -1.103 K€). **2.3. Situation de la Société : 2.3.1. Présentation de la marche des affaires :** L'entreprise a commencé ses activités en février 2020. Malgré les défis posés par la pandémie de Covid-19, l'entreprise a connu une année fructueuse. Le transfert des employés vers le bureau à domicile, qui était nécessaire en raison des diverses mesures de confinement, s'est déroulé sans aucun problème, car l'infrastructure informatique basée sur le cloud a permis à tous les employés de travailler comme s'ils étaient au bureau. La Société a examiné environ 100 opportunités d'investissement en Allemagne et environ 80 dans la branche parisienne pour les fonds de dette privée du groupe APERA ASSET MANAGEMENT. À partir de ce pool de transactions, les fonds conseillés par la Société ont réalisé des investissements, augmentant le capital investi et géré de 0,12 milliard d'euros. Ainsi, la Société et son agence parisienne sont chargées de gérer des investissements d'un montant total de 0,41 milliard d'euros au 31 décembre 2020. **2.3.2. Situation des revenus :** L'évolution de la situation bénéficiaire de la Société a été caractérisée par les services de conseil en investissement fournis par les fonds APERA. En 2020, la Société a généré un total de 2.010.000 euros de revenus de commissions provenant des activités de conseil pour les investissements et les sociétés du portefeuille des fonds APERA. L'année précédente, la Société n'a pas généré de revenus de commissions, car elle n'a commencé ses activités commerciales qu'en 2020. Les produits ont été compensés par des charges de 2.111 K€ (année précédente 1.104 K€). Les dépenses se composent de frais de personnel de K€ 1.654 (année précédente : K€ 971), d'autres frais administratifs de K€ 455 (année précédente K€ 121) et d'un amortissement de K€ 2 (année précédente K€ 12). Pour l'ensemble de l'année 2020, une perte nette de 101 K€ (année précédente : perte nette de 1.103 K€) a été réalisée. **2.3.3. Actifs et situation financière :** L'actif net et la situation financière de la Société sont satisfaisants, car les pertes initiales attendues ont été couvertes par les fonds propres, la Société dispose de liquidités suffisantes et les fonds propres disponibles sont suffisants pour pouvoir se conformer aux exigences réglementaires. La situation de liquidité de la Société a été positive tout au long de l'exercice. Grâce aux versements dans la réserve de capital, la Société a été solvable à tout moment. Au 31 décembre 2020, les liquidités de la Société s'élevaient à 86 K€ (75 K€ l'année précédente). Le total du bilan de la Société au 31 décembre 2020 est de 1.130 K€ (477 K€ l'année précédente). Les créances sur les clients s'élevaient à 904 K€ (année précédente 0 K€), les créances sur les banques à 86 K€ (année précédente 75 K€), les immobilisations corporelles à 12 K€ (année précédente 14 K€) et les autres actifs à 117 K€ (année précédente : 376 K€). L'augmentation des créances sur les clients est essentiellement le résultat d'une augmentation des créances pour les paiements de commissions en cours. La valeur inférieure dans les autres actifs résulte du fait que la créance sur les Actionnaires d'un montant de 313 K€ a été réglée en 2020. Des paiements de 455.000 euros

(année précédente : 1.124.000 euros) ont été effectués à la réserve de capital, qui ont été principalement effectués pour compenser la perte nette de 2019. Les autres dettes s'élevaient à 653.000 euros (131.000 euros l'année précédente), l'augmentation résultant principalement de la hausse des dettes liées aux salaires et traitements à 387.000 euros (0 euro l'année précédente) et des dettes commerciales à 129.000 euros (5.000 euros l'année précédente). Un montant de 78 K€ (année précédente 300 K€) a été affecté aux autres provisions. Au 31/12/2020, le ratio de fonds propres du bilan est de 35 % (année précédente 10 %). **2.3.4. Personnel :** Au 31 décembre 2020, la Société comptait deux Directeurs Généraux (année précédente deux Directeurs Généraux) et quatre employés (année précédente deux employés) et un stagiaire (année précédente aucun stagiaire) au siège social à Munich et trois employés (année précédente deux employés) et un stagiaire (année précédente aucun stagiaire) à la succursale à Paris. **2.3.5. Déclaration générale :** La Société a connu un premier exercice complet satisfaisant depuis sa création. Bien que l'objectif d'un bénéfice net positif pour l'année n'ait pas été atteint. Toutefois, la situation bénéficiaire de la Société a évolué positivement dans la mesure où la perte nette de l'année est passée de 1.103 K€ à 101 K€ par rapport à l'année précédente. **3. Rapport sur les risques :** Les Directeurs Généraux de la Société ont mis en place des processus de gestion des risques appropriés et axés sur les objectifs pour les activités commerciales. Conformément aux exigences légales et aux normes du secteur, des mesures ont été prises pour reconnaître, évaluer et mesurer, ainsi que pour contrôler, surveiller et communiquer tous les risques importants pour l'entreprise. La capacité de prise de risque de l'entreprise a été constamment assurée en 2020 : les dotations à la réserve de capital ont complété les revenus des commissions, qui augmentent lentement, afin de garantir les exigences réglementaires en matière de capital. Les risques liés à l'activité de conseil pour les fonds APERA sont gérables en raison de l'activité purement consultative pour les opportunités d'investissement. Les risques sont réduits par la haute qualification des employés, des formations régulières et la coordination des investissements potentiels au sein du Comité d'investissement du Groupe APERA. En outre, le groupe APERA dispose d'une assurance responsabilité civile complète qui couvre l'entreprise et les dommages résultant de conseils incorrects ou de manquements aux obligations d'information. Les risques de contrepartie pour la Société résultent des activités de conseil pour les fonds APERA et du risque de contrepartie pour les autres sociétés du groupe APERA. Le risque concernant les fonds APERA est considéré comme faible, car ces derniers ont pu obtenir de nouveaux engagements de 0,24 milliard d'euros en 2020 et donc se développer. Le risque de contrepartie vis-à-vis des autres sociétés du groupe est inhérent au modèle économique de l'entreprise et est donc accepté. Les risques de liquidité pour la Société au cours du premier exercice complet résultent du fait que le revenu des commissions provenant des services de conseil pour les nouveaux investissements des fonds APERA n'augmente que lentement en même temps que les dépenses de personnel élevées existantes. L'entreprise considère que les risques de liquidité sont faibles, car la faible augmentation des revenus des commissions a été compensée par les dotations continues à la réserve de capital. Cela a permis de garantir la liquidité de l'entreprise tout au long de l'exercice 2020. Il n'existe actuellement aucun risque perceptible, au-delà de ceux propres à l'institution, qui pourrait mettre en péril la pérennité de l'entreprise. La direction de l'entreprise attache une grande importance à la poursuite du développement du système de gestion des risques, en tenant compte des évolutions actuelles. **4. Opportunités et risques de développement futur et rapport prévisionnel :** Les risques et opportunités pour la poursuite du développement de l'entreprise en 2021 résultent principalement de l'évolution de la pandémie Covid-19 et de son impact sur l'activité de dette privée. Les mesures adoptées en Allemagne et dans de nombreux autres pays pour lutter contre la pandémie de Covid-19, en particulier les restrictions de contact et de sortie, rendent difficile une prévision pour 2021. Il est vrai qu'avec le début des vaccinations contre le virus Covid-19 en Allemagne et dans de nombreux autres pays, on peut s'attendre à un recul de la pandémie. Cependant, on ne sait pas combien de temps les mesures restrictives resteront en vigueur dans les pays respectifs et affecteront donc négativement le développement économique en Allemagne et dans le monde. À cet égard, l'impact potentiel sur les investissements existants des fonds APERA ainsi que sur le besoin de financement alternatif pour les PME en Europe par le biais de fonds de dette privée n'est pas non plus entièrement prévisible, car il dépend également de la durée des mesures restrictives. Cependant, les conseils aux investissements existants des Fonds APERA continueront à être particulièrement difficiles car la pandémie de Covid-19 exige une coopération étroite et continue avec les investissements. En fonction de l'évolution des effets économiques de la pandémie Covid-19, la direction de la Société s'attend à ce que l'environnement de marché pour le financement par des fonds de dette privés évolue positivement à moyen et long terme, car des rendements attractifs peuvent généralement être obtenus dans des situations de crise économique. Pour la Société, l'évolution positive à moyen et long terme des fonds de dette privée offre la possibilité de générer des revenus de commissions croissants provenant des services de conseil pour les nouveaux investissements et les investissements existants des fonds de dette privée APERA. Pour l'exercice 2021, la direction de l'entreprise prévoit une augmentation des indicateurs financiers significatifs (revenu des commissions et bénéfice net) par rapport à l'année précédente, ce qui devrait conduire à un bénéfice net positif en 2021. Munich, 31 mai 2021, Dr KLAUS PETERSEN, Robert SHAW.

### Rapport d'audit

**Rapport sur l'audit des états financiers annuels et du rapport de gestion : Avis d'audit :** Nous avons vérifié les comptes annuels de APERA ASSET MANAGEMENT GmbH, Munich, comprenant le bilan au 31 décembre 2020 et le compte de résultat pour l'exercice du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020, ainsi que l'annexe aux comptes annuels, y compris la description des méthodes comptables. Nous avons également vérifié le rapport de gestion de APERA ASSET MANAGEMENT GmbH pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020. A notre avis, sur la base des résultats de notre audit, les états financiers consolidés sont : – les comptes annuels ci-joints sont conformes à tous égards importants aux dispositions du droit commercial allemand applicables aux institutions et donnent une image fidèle de l'actif net et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2020 ainsi que de ses résultats d'exploitation pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020, conformément aux principes allemands de la bonne comptabilité et – le rapport de gestion ci-joint donne, dans son ensemble, une image appropriée de la situation de la Société. À tous égards importants, le présent rapport de gestion est conforme aux états financiers annuels, respecte les exigences légales allemandes et présente avec exactitude les opportunités et les risques du développement futur. Conformément à l'article 322, paragraphe 3, phrase 1, du Code de commerce allemand (HGB), nous déclarons que notre vérification n'a donné lieu à aucune réserve quant à l'exactitude des comptes annuels et du rapport de gestion. **Base des jugements d'audit :** Nous avons effectué notre vérification des états financiers annuels et du rapport de gestion conformément à l'article 317 du HGB et aux normes allemandes généralement acceptées pour la vérification des états financiers, promulguées par l'Institut der Wirtschaftsprüfer (IDW). La responsabilité qui nous incombe en vertu de ces dispositions et normes est décrite plus en détail dans la section « Responsa-

1. Source : <https://ec.europa.eu/eurostat/databrowser/view/tec00115/default/table?lang=en>

2. Source : <https://qcaaltium.com/qca-altium-midcap-monitor--released-for-q4-2020/?ref=840>

bilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers annuels et du rapport de gestion » de notre rapport d'audit. Nous sommes indépendants de la Société conformément au droit commercial allemand et aux réglementations professionnelles et avons rempli nos autres obligations professionnelles allemandes conformément à ces exigences. Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder nos opinions d'audit sur les états financiers annuels et le rapport de gestion. **Responsabilité des représentants légaux pour les états financiers annuels et le rapport de gestion** : La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes allemands de bonne comptabilité, ainsi que du contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci soient dues à une fraude ou à une erreur. En outre, la direction est responsable du contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de la préparation des états financiers, la direction est responsable de l'évaluation de la capacité de l'entité à poursuivre son activité. Ils sont également responsables de la divulgation, le cas échéant, des questions relatives à la continuité de l'exploitation. En outre, ils sont responsables de la préparation des états financiers sur la base du principe de continuité d'exploitation, à moins que des circonstances factuelles ou juridiques ne s'y opposent. En outre, la direction est responsable de la préparation du rapport de gestion, qui, dans son ensemble, donne une image appropriée de la situation de la Société et est cohérent à tous égards importants avec les états financiers annuels, se conforme aux exigences légales allemandes et présente de manière appropriée les opportunités et les risques du développement futur. En outre, les représentants légaux sont responsables des précautions et des mesures (systèmes) qu'ils ont jugées nécessaires pour permettre la préparation d'un rapport de gestion conformément aux exigences légales allemandes applicables et pour fournir des preuves appropriées suffisantes pour les déclarations faites dans le rapport de gestion. **Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers annuels et du rapport de gestion** : Notre objectif est d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers annuels dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, qu'elles soient dues à une fraude ou à une erreur, et que le rapport de gestion dans son ensemble donne une image appropriée de la situation de la Société et est cohérent, à tous égards importants, avec les états financiers annuels et les conclusions de l'audit, qu'il est conforme aux exigences légales allemandes et qu'il présente de manière appropriée les opportunités et les risques du développement futur, et d'émettre un rapport d'audit comprenant notre opinion sur les états financiers annuels et le rapport de gestion. L'assurance raisonnable est un niveau d'assurance élevé, mais ne garantit pas qu'un audit réalisé conformément à l'article 317 du HGB et aux normes allemandes généralement acceptées pour l'audit des états financiers promulguées par l'Institut der Wirtschaftsprüfer (IDW) permettra toujours de détecter une anomalie significative. Les inexactitudes peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et sont considérées comme importantes si, individuellement ou dans leur ensemble, on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles influencent les décisions économiques des utilisateurs prises sur la base de ces états financiers et du rapport de gestion. Au cours de l'audit, nous exerçons notre jugement professionnel et gardons une attitude critique. En outre, – identifier et évaluer les risques

d'anomalies significatives dans les états financiers annuels et le rapport de gestion, qu'elles soient dues à une fraude ou à une erreur, concevoir et mettre en œuvre des procédures d'audit adaptées à ces risques, et recueillir des éléments probants – suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de ne pas détecter des anomalies significatives est plus élevé pour la non-conformité que pour les anomalies, car la non-conformité peut impliquer une fraude, une falsification, des omissions intentionnelles, des déclarations trompeuses ou le contournement des contrôles internes. – obtenir une compréhension du contrôle interne pertinent pour l'audit des états financiers et des dispositions et actions pertinentes pour l'audit du rapport de gestion afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, mais pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de ces systèmes de la Société. – nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables utilisées et le caractère raisonnable des estimations comptables et des informations connexes fournies par la direction. – conclure sur le caractère approprié de la méthode comptable de continuité d'exploitation utilisée par la direction et, sur la base des éléments probants recueillis, sur l'existence d'une incertitude significative liée à des événements ou à des conditions susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son activité. Si nous concluons qu'il existe une incertitude significative liée à des événements ou des circonstances nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport d'audit sur les informations relatives aux états financiers et au rapport de gestion ou, si ces informations sont inadéquates, de modifier notre opinion à ce sujet. Nous tirons nos conclusions sur la base des éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre avis d'audit. Toutefois, des événements ou des conditions futurs pourraient faire en sorte que la Société ne soit pas en mesure de poursuivre son activité. – nous évaluons la présentation générale, la structure et le contenu des états financiers annuels, y compris les informations fournies, et nous vérifions si les états financiers annuels représentent les transactions et les événements sous-jacents de telle sorte que les états financiers annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'entreprise conformément aux principes allemands de bonne comptabilité. – nous évaluons la cohérence du rapport de gestion avec les états financiers annuels, sa conformité à la loi et la compréhension de la situation de la Société qu'il donne. – nous effectuons des procédures d'audit sur les déclarations prospectives faites par la direction dans le rapport de gestion. Sur la base d'éléments probants suffisants et appropriés, nous vérifions notamment les hypothèses significatives sous-tendant les déclarations prospectives faites par les représentants légaux et évaluons le caractère approprié de la dérivation des déclarations prospectives à partir de ces hypothèses. Nous n'exprimons pas d'opinion indépendante sur les déclarations prospectives ou les hypothèses sous-jacentes. Il existe un risque important et inévitable que les événements futurs diffèrent matériellement des déclarations prévisionnelles. Nous discutons avec les responsables de la gouvernance, entre autres, de l'étendue et du calendrier prévus de l'audit et des conclusions importantes de l'audit, y compris les déficiences du contrôle interne que nous identifions au cours de notre audit. Munich, 4 juin 2021 ; KPMB AG, Société d'Audit, signé par Daniel Martin ZIEGLERON, 08/06/2021, ZIEGLER, Réviseur d'entreprise, signé par Oliver RUOFF le 08/06/2021, RUOFF, Réviseur d'entreprise.